

du 22 Juillet 1970

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;  
 VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel ;  
 VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970 portant formation du Gouvernement ;  
 VU le Décret n°339/PR/MPTPT du 25 Octobre 1968, portant nomination de Monsieur Norbert IMBS, Chargé de Cabinet du Ministère des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications, en qualité de p Président du Conseil d'Administration du Port Autonome de Cotonou ;  
 VU le Décret 70-94/CP/SGG. du 26 mai 1970, nommant Monsieur Pierre DJOSSOU Conseiller Technique au Ministère des Travaux Publics, des Mines et des Transports ;  
 Sur proposition du Ministre des Travaux Publics, des Mines et des Transports ;  
 Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er.- Le Décret n°339/PR/MPTPT du 25 Octobre 1968 sus-visé est abrogé.

Article 2.- Mr Pierre DJOSSOU, Conseiller Technique au Ministère des Travaux Publics, des Mines et des Transports est nommé Président du Conseil d'Administration du Port Autonome de Cotonou.

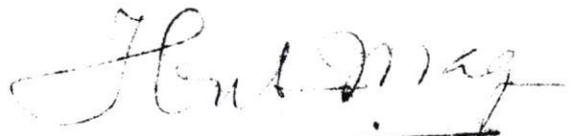
Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter du 1er Juin 1970 sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 22 Juillet 1970

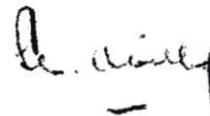
par le Conseil Présidentiel



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

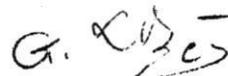


Hubert MAGA



Sourou-Migan APITHY

Le Ministre des Travaux Publics,  
 des Mines et des Transports,



Gabriel LOZES

AMPLIATIONS : PCP 5 - CS 6 - MTPMT 6 - Ministères 12 - SGG 4 - Dtion Port 2 - Gde Chanc-IAA- DN -DCCT- 4 - DEP-Dtion Stat -DGAJL 6 - Trésor 4 - DB-DC-CF- Solde 4 - Intéressé 1 - JORD 1.- MCP 4 - IGF 1.